

capcoallia²⁰²⁴ : tout un programme !

Ce programme est à la fois un recensement de près d'une centaine de projets stratégiques priorités, leur mise en oeuvre par les équipes et leur suivi sur la base d'une feuille de route précise. Cap Coallia 2024, nous accompagnera pour les trois prochaines années.

Cap Coallia 2024 c'est la mise en commun d'au minimum trois sources d'information : **les projets nouvellement identifiés, les projets de transformation en cours et les travaux réalisés pour bâtir un plan de remise à l'équilibre** (plan d'économie). Ce dernier a vu la contribution de plus de **80 collaborateurs experts des métiers** de Coallia.

Une bonne manière de s'assurer de la potentielle faisabilité opérationnelle des projets sélectionnés. Tout cela aura, à terme, **un effet structurant sur la manière de conduire les activités** de l'Association.

La gouvernance, le processus de décision et de mise en oeuvre du programme Cap Coallia 2024 s'articule autour **d'un comité de pilotage**. Son rôle est d'**orchestrer** et d'**arbitrer** tous les aspects du programme, **suivre** son avancement, **allouer** les ressources nécessaires, **mettre en évidence** le chaînage et les adhérences des projets, et, bien entendu, **partager** les informations indispensables à la bonne conduite du programme pour chacun.

**Des données clés pour tenir le cap.
Le train des projets est en marche...**

- **42% global** d'avancement pour les 94 projets.
- Sur les 94 projets : **78 projets sont démarrés** à ce jour (soit 83 %). **66 projets sont à poursuivre** et **14 à débiter** en 2023.
- **12 projets terminés** sur les **46 projets** devant se **finir en 2022**.
- Les projets devant se terminer au fil de l'eau à **l'horizon 2024 sont à 15% d'avancement**.

Si nous pouvons déjà **identifier l'état d'avancement de chaque projet**, il est pour l'instant difficile d'évaluer si le montant des potentielles économies sera atteint.

En effet, nous n'avons **pas encore le recul nécessaire pour déterminer les économies** réalisées au regard des coûts engagées et des investissements nécessaires. Bien entendu, **la logique économique est un critère déterminant du pilotage** de Cap Coallia 2024.

Voici la liste des projets clos au 31 décembre 2022

PROJETS		DETAILS DU PROJET
Fiabiliser les indemnités journalières de la part de la Sécurité sociale (IJSS)	C1/01	Rodage et communication du processus de collecte entre DAF / ADP – depuis octobre Clarification du processus de paye
Congés	C1/03	Préparer une communication managers
Développement service relations humaines (DEV RH) - Accompagner la montée en compétences des managers	C1/11	Boite à outils DEV RH dédiée aux managers
DEV RH -Comités carrières	C1/12	Revisiter le processus du comité carrière+ déploiement auprès du cercle des managers
Responsable de service (RS) - Accompagner la montée en compétences des managers/opérationnels	C1/16	Boite à outils RS dédiée aux managers/formation acteurs terrain aux RS collectives et individuelles
Système d'information de gestion des relations humaines (SIRH) - Arbre hiérarchique	C1/21	Refonte de <i>l'Arbre hiérarchique</i> suite à Réorganisation
DU TELETRAVAIL (négociation)	C1/28	
Fusion ESH Batigère	C7/06	Conseil extérieur
Optimiser les fonctions supports/frais de siège	C8/05	Optimiser les processus des fonctions supports et remettre à niveau le dimensionnement des équivalent temps plein (ETP)

Les projets en cours de lancement au 31 décembre 2022 (-30% d'avancement)

PROJETS		DETAILS DU PROJET
SIRH - Mise en place d'un outil ticketing	C1/20 - 19%	Mise en place d'un outil ticketing pour gérer et rendre plus efficiente la relation paie/usagers
Service santé au travail (SST) - Fiabiliser et remonter les données de l'accidentologie	C1/27 - 8%	Accidentologie - fiabilisation de données
DU TELETRAVAIL (déploiement)	C1/28 - 0%	
Adapter la masse salariale du taux d'occupation (TO) sur le médico-social (MS)	C2/03 - 20%	Ajustement de la masse salariale au TO grâce au pilotage avec ADP
Conventions	C5/16 - 25%	Effectuer un suivi des conventions depuis leur présentation aux financeurs jusqu'à leurs encaissements Arrêté de conventions -
Suspens	C5/21 - 25%	S'assurer que toutes les opérations bancaires sont associées à des mouvements comptables dûment justifiés et documentés
Répartition des heures et des coûts par dispositif	C5/22 - 25%	Etre capable de répartir les charges par dispositif et de procéder à d'éventuelles corrections avec fiabilité et documentation
Plan comptable	C5/24 - 20%	Disposer d'un plan comptable répondant à la fois aux normes comptables générales et / ou spécifiques des métiers Coallia, aux besoins liés aux comptes administratifs et aux nécessités d'un meilleur pilotage économique
Budget et reporting	C5/25 - 23%	Définir un outil budgétaire et reporting qui permet de piloter l'activité depuis la mise en place du dispositif
Plan moyen terme (PMT)	C5/29 - 0%	
Fiscalité	C7/05 - 20%	
Délégation de pouvoir	C7/07 - 5%	Appliquer le principe de subsidiarité et les délégations de pouvoir aux directeurs de Coallia

Les choses avancent, bien même, peut-être pas comme nous l'espérons, certes, mais nous sommes collectivement en mouvement.